

CONDITIONS DE PARTICIPATION

LE MOTOTFESTIVAL
2023 EN CHIFFRES ET
EN FAITS



23. - 26.2.2023

BERN | SWITZERLAND
motofestival.ch

BERNEXPO⁺
GRUPE

1. Dates pour votre planification (sous réserve de modifications)

Envoi d'e-mails pour l'inscription en ligne	Mars 2022	Aux exposants
Accusé de réception par e-mail avec données de connexion pour les commandes d'inscription au répertoire des exposants et les services	Après réception de l'inscription en ligne	Auprès de BERNEXPO AG
Début de la répartition des halles pour les exposants/co-exposants	Août 2022	Auprès de BERNEXPO AG
Envoi d'e-mails pour la répartition des stands, commandes techniques au service center numérique	Novembre 2022	Aux exposants
Envoi de la facture d'acompte	Début janvier 2023	Aux exposants
Échéance de la facture d'acompte	Conformément au délai de paiement	Auprès de BERNEXPO AG
Informations détaillées de montage et de démontage (concept de circulation)	Début janvier 2023	Aux exposants
Dernières modifications du répertoire des exposants	6 janvier 2023	Auprès de BERNEXPO AG
Date limite du dossier technique (commande via le service center numérique)	13 janvier 2023	Auprès de BERNEXPO AG
Envoi des cartes d'exposant et des cartes de parking	Mi-janvier 2023 environ (après réception du paiement de la facture d'acompte)	Aux exposants
Pré-ouverture	Mercredi, 22 février 2023 De 18h00 à 22h00	
Exposition	Du 23 au 26 février 2023 Jeudi et Vendredi De 10h00 à 21h00 Samedi de 9h00 à 19h00 Dimanche de 9h00 à 17h00	
Facture finale	Fin Mars 2023	Aux exposants
Échéance de la facture finale	30 jours à compter de la date de facturation	Auprès de BERNEXPO AG

2. Horaires d'ouverture (sous réserve de modifications)

Horaires d'ouverture officiels de la manifestation:

MER.	22 février 2023	De 18h00 à 22h00
JEU. + VEN.	23 + 24 février 2023	De 10h00 à 21h00
SAM.	25 février 2023	De 9h00 à 19h00
DIM.	26 février 2023	De 9h00 à 17h00

Accès aux halles : Le matin à 08h00 et le soir une heure après les horaires d'ouverture officiels de la manifestation.

3. Patronage

motosuisse
Marktgasse 38
Postfach
3001 Bern

Téléphone +41 31 952 66 90

E-mail info@motosuisse.ch
Internet www.motosuisse.ch

4. Organisateur

BERNEXPO AG
motofestival
Mingerstrasse 6
Postfach
3000 Bern 22

Téléphone +41 31 340 11 11

E-mail motofestival@bernexpo.ch
Internet www.motofestival.ch

5. Domaine d'application

Les présentes «conditions de participation» s'appliquent à la participation au salon «motofestival» (dénommé ci-après «salon») et complètent les «conditions générales de participation» de BERNEXPO AG respectivement valables. Le «règlement d'exploitation» de BERNEXPO AG respectivement valable est également déterminant, tout comme les «informations techniques sur les halles» respectivement applicables.

6. Objet du salon

Le motofestival est un salon public spécialisé qui offre aux professionnels et au public la possibilité de s'informer de manière complète sur le secteur, les marques et les articles connexes.

7. Conditions d'admission

La commission des admissions décide de l'admission d'un exposant ou d'un bien exposé. Ses décisions n'ont pas à être justifiées.

7.1 Exposants admis

Les exposants suivants peuvent participer au motofestival:

- a. Les membres de l'association motosuisse
- b. Les constructeurs de motos, de scooters et de cyclomoteurs, ainsi que les fabricants de composants et d'accessoires du secteur des motos et des scooters
- c. Les représentants généraux des motos, des scooters et des cyclomoteurs disposant de leur propre réseau de distribution en Suisse. Les représentants généraux sont uniquement admis s'ils peuvent apporter la preuve de leur rôle de représentants généraux en Suisse pour la distribution des produits à exposer ou s'ils disposent du droit de distribution exclusif pour une région linguistique de Suisse.
- d. Les grossistes/détaillants: lors de leur inscription, grossistes et détaillants doivent joindre le consentement écrit du représentant général.
- e. Les détaillants avec articles conformément au point 7.3

7.2 Restrictions d'admission

7.2.1 Marques identiques

Les véhicules de marques identiques peuvent être exposés (et représentés) par un seul exposant uniquement. Le règlement suivant s'applique lorsque plusieurs exposants inscrivent des véhicules de marques identiques, conformément au point 7.1:

- Le fabricant est prioritaire sur le représentant général et le grossiste
- Le représentant général est prioritaire sur le grossiste
- Grossiste
- Détaillant

Si deux représentants généraux présentent des contrats stipulant qu'ils sont les représentants généraux pour un même véhicule ou la même zone, ou si deux grossistes inscrivent le même produit, il revient dans les deux cas à la commission des admissions de décider qui sera admis au salon. Sous réserve d'application du point 7.1 c relatif à la région linguistique.

7.2.2 Événements promotionnels

Les événements promotionnels pour les produits étrangers au secteur sont soumis à approbation.

7.2.3 Vente à emporter

La vente à emporter de vêtements de moto, de casques et d'accessoires est limitée à CHF 50.-.

Pour le partenaire contractuel, les infractions entraîneront une pénalité contractuelle à hauteur de la location du stand et l'exclusion immédiate de l'exposition.

7.3 Produits admis/nomenclature

Les articles suivants sont admis au motofestival:

- Accessoires, articles de tuning, lubrifiants, pneus, entretien/service
- Articles de nettoyage, de stockage, d'entretien
- Autres véhicules (ATV, quads, side-cars, etc.)
- Compléments (entre autres nourriture, boissons, tatouages, gaming, activités réservées aux femmes/hommes)
- Cours de conduites (Stage de sécurité routière, Écoles de conduite)
- Divers (entre autres voyages, maisons d'édition, médias)
- Formations/apprentis (mécaniciens, peintres, etc. via l'association 2roues Suisse)
- Motos (personnalisées)
- Motos et scooters électriques
- Motos, motocycles légers, cyclomoteurs, scooters
- Service (entre autres financement, leasing, assurance)
- Vélos électriques (taille du stand min. 50m2, y compris l'acceptation préalable du concept de stand)
- Vêtements, lunettes, casques, vêtements de protection

8. Adhésion à l'association motosuisse

Est considérée comme membre de l'association toute personne déjà membre au **2 janvier 2023** et s'étant acquittée du montant de l'adhésion avant cette date. **Les éventuelles différences au niveau du tarif de location du stand seront facturées a posteriori.** Les listes correspondantes sont transmises à la direction de la manifestation par motosuisse. L'inscription du nom comme membre de l'association respective doit correspondre à l'inscription en tant qu'exposant.

9. Tarifs (indications de prix, TVA en sus)

Les prestations suivantes s'ajoutent dans tous les cas à la location du stand:

- Package communication de base (point 15)
- Enlèvement des ordures (point 16)

9.1 Location de stand dans les halles

Membres motosuisse:

Désignation de l'article	Prix en CHF par m ²
Surface de stand (1 à 4 côtés ouverts)	125.00
Deuxième niveau de stand et autres niveaux de stand	Gratuit

Non-membres:

Désignation de l'article	Prix en CHF par m ²
Surface de stand, stand en ligne (1 côté ouvert)	135.00
Surface de stand, stand d'angle (2 côtés ouverts)	161.00
Surface de stand, stand de tête (3 côtés ouverts)	168.00
Surface de stand, stand individuel (4 côtés ouverts)	176.00
Surface de stand, deuxième niveau de stand et autres niveaux de stand	Gratuit

Suppléments pour parties frontales pour les stands jusqu'à 99 m² → à compter de 100 m², le prix de CHF 135.00 par m² est appliqué.

9.2 Stands modulaires

Plus amples détails conformément aux indications du service center numérique.

Membres motosuisse:

Désignation de l'article	Prix en CHF
Stand modulaire Basic 6 m ²	2'000.00
Stand modulaire Basic, par m ² supplémentaire	282.00
Stand modulaire Budget 12 m ²	3'400.00
Stand modulaire Budget, par m ² supplémentaire	258.00
Stand modulaire Comfort Plus 12 m ²	5'400.00
Stand modulaire Comfort Plus / pro zusätzlichen m ²	420.00

Non-membres:

Désignation de l'article	Prix en CHF
Stand modulaire Basic 6 m ²	2'600.00
Stand modulaire Basic, par m ² supplémentaire	384.00
Stand modulaire Budget 12 m ²	4'300.00
Stand modulaire Budget, par m ² supplémentaire	327.00
Stand modulaire Comfort Plus 12 m ²	6'800.00
Stand modulaire Comfort Plus / pro zusätzlichen m ²	470.00

9.3 Location de stand dans l'aire en plein air (revêtement de chaussée sans aucun équipement)

Veillez noter que les stands et installations de stand montés dans l'aire en plein air doivent être suffisamment lestés ou fixés pour résister au vent. L'exposant concerné est responsable des éventuels dommages causés par des mesures de sécurité inadéquates.

Désignation de l'article	Prix en CHF par m ²
Location de stand dans l'aire en plein air, membres motosuisse	75.00
Location de stand dans l'aire en plein air, non-membres	85.00

9.4 Montant minimal de location

Pour la location de stand et surface, le montant minimal sera facturé dans tous les cas, même si le prix est inférieur par rapport au m².

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Montant minimal de location	1'000.00

9.5 Frais destinés aux co-exposants

«Co-exposant» conformément à la définition des «conditions générales de participation» respectivement valables. En payant les frais destinés aux co-exposants, le co-exposant obtient les droits suivants:

- Adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- Activité de vente sur le stand de l'exposant principal
- Inscription au répertoire des exposants
- Droit à des cartes d'invitation
- Droit à du matériel publicitaire pour l'exposant

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Co-exposant en tant que membre de l'association motosuisse	1'400.00
Co-exposant non-membre	1'800.00

9.6 Stand de restauration

Pour tous les stands de restauration une redevance sur le chiffre d'affaire de 17 % est facturée. Le paiement en avance d'une location minimale de CHF 2'000.00 est obligatoire. Si le 17 % du chiffre d'affaires réalisé est supérieur à CHF 2'000.00, la différence sera facturée sur la facture finale. L'acceptation définitive de la part de l'organisateur se fait sur la base des cartes de boissons et de menus soumises.

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Stand de restauration, location minimale	2'000.00

10. Annulation d'inscription

En cas de retrait de l'inscription avant la réception de la confirmation de stand/participation, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent.

10.1 Par l'exposant

Désignation de l'article	Prix en CHF
Frais de désistement < 50 m ²	2 000.00
Frais de désistement 50-100 m ²	3 000.00
Frais de désistement > 100 m ²	25 % de la location du stand

Si un exposant renonce à sa participation après réception de la confirmation de stand/participation et en dehors du délai de 2 semaines, il supporte la totalité des frais de participation conformément à l'inscription et les éventuels frais annexes.

10.2 Par un co-exposant

Le supplément de co-exposant reste en tous les cas dû dans sa totalité, de même que les frais supplémentaires, même si un co-exposant inscrit ne peut pas participer au salon.

10.3 En cas de report du salon suite à la pandémie de COVID-19

Dans le cas où le salon est reporté en raison des limitations dues à la pandémie de COVID-19, la règle suivante s'applique. Une annulation d'inscription (via l'inscription en ligne ou un accord écrit par e-mail) n'entraîne aucuns frais pour l'exposant quel que soit le délai. Les coûts générés par l'exposant résultant de mandats confiés à des tiers en son nom propre (pour le montage du stand par exemple) ou résultant d'autres dépenses (frais, nuitées à l'hôtel, etc.) sont à la charge de l'exposant. BERNEXPO AG ne procède à aucune indemnisation.

10.4 En cas d'annulation du salon suite à la pandémie de COVID-19

Dans le cas où le salon est annulé en raison des limitations dues à la pandémie de COVID-19, aucun coût d'annulation n'est facturé à l'exposant. Les paiements déjà effectués seront remboursés en intégralité. Les coûts générés par l'exposant résultant de mandats confiés à des tiers en son nom propre (pour le montage du stand par exemple) ou résultant d'autres dépenses (frais, nuitées à l'hôtel, etc.) sont à la charge de l'exposant. BERNEXPO AG ne procède donc à aucune indemnisation.

11. Cartes d'exposant

11.1 Cartes d'exposant principaux

Tous les exposants reçoivent des cartes d'exposant correspondant à la surface de leur stand, valables pour une entrée illimitée à la manifestation (y compris le pré-ouverture). Les cartes d'exposants ne sont nécessaires que pendant la manifestation.

Surface de stand	Nombre de cartes d'exposant
1 à 11 m ²	2 cartes d'exposant
12 à 19 m ²	4 cartes d'exposant
20 à 29 m ²	6 cartes d'exposant
30 à 39 m ²	8 cartes d'exposant
40 à 49 m ²	12 cartes d'exposant
50 à 99 m ²	15 cartes d'exposant
100 à 199 m ²	25 cartes d'exposant
200 à 499 m ²	35 cartes d'exposant
> 500 m ²	45 cartes d'exposant

11.2 Cartes d'exposant co-exposant

Les co-exposants recevront 2 tickets d'exposant, qui sont valables pour une entrée illimitée à la manifestation. Les cartes seront, après réception du paiement, envoyées environ deux semaines avant le salon. Les cartes d'exposant sont seulement nécessaires durant la manifestation. En même temps, les cartes d'exposant donnent également droit à l'entrée pour la pré-ouverture.

Désignation de l'article	Nombre de cartes d'exposant
Cartes d'exposant co-exposant	2 cartes d'exposant

11.3 Cartes d'exposant principaux

Des billets supplémentaires pour les exposants peuvent être commandés via le centre de service numérique.

Désignation de l'article	Prix en CHF à l'unité
Cartes d'exposant supplémentaires	37.15

12. Cartes pour vos invités à la pré-ouverture

Pour la pré-ouverture, un contingent gratuit de cartes est mis à la disposition de chaque exposant conformément à l'échelonnement suivant. Ces cartes sont destinées aux invités (des billets supplémentaires pourront ultérieurement être commandés via le service center numérique):

Surface de stand	Nombre de cartes pour vos invités à la pré-ouverture
1 à 25 m ²	2 cartes pour la pré-ouverture
26 à 49 m ²	4 cartes pour la pré-ouverture
50 à 69 m ²	6 cartes pour la pré-ouverture
70 à 89 m ²	8 cartes pour la pré-ouverture
90 à 109 m ²	10 cartes pour la pré-ouverture
110 à 149 m ²	25 cartes pour la pré-ouverture
150 à 259 m ²	40 cartes pour la pré-ouverture
260 à 369 m ²	80 cartes pour la pré-ouverture
370 à 479 m ²	150 cartes pour la pré-ouverture
480 à 589 m ²	200 cartes pour la pré-ouverture
> 590 m ²	250 cartes pour la pré-ouverture

13. Billet de concert pour exposants

Tous les exposants ont la possibilité d'acheter des billets de concert pour le samedi au prix spécial de CHF 26.00 par billet. Les billets de concert sont facturés en fonction du nombre de billets achetés et non en fonction du nombre de billets utilisés. Le nombre de billets est à la disposition des exposants selon l'échelonnement suivant :

Surface de stand	Nombre de billets de concert	Prix en CHF par soirée
1 à 25 m ²	jusqu'à 2 cartes pour concert	52.00
26 à 49 m ²	jusqu'à 4 cartes pour concert	104.00
50 à 69 m ²	jusqu'à 6 cartes pour concert	156.00
70 à 89 m ²	jusqu'à 8 cartes pour concert	208.00
90 à 109 m ²	jusqu'à 10 cartes pour concert	260.00
110 à 149 m ²	jusqu'à 25 cartes pour concert	650.00
150 à 259 m ²	jusqu'à 40 cartes pour concert	1'040.00
260 à 369 m ²	jusqu'à 80 cartes pour concert	2'080.00
370 à 479 m ²	jusqu'à 150 cartes pour concert	3'900.00
480 à 589 m ²	jusqu'à 200 cartes pour concert	5'200.00
> 590 m ²	jusqu'à 250 cartes pour concert	6'500.00

14. Cartes d'invités pour visiteurs

14.1 Cartes d'invités incluse

Les exposants peuvent, en fonction de la surface de leur stand, commander des cartes d'invités dans le centre de services en ligne, avec lesquels ils peuvent inviter des clients, des personnes intéressées, des partenaires, etc. au motofestival. Les cartes d'invités sont disponibles sous forme électronique et imprimée et sont à la disposition des exposants selon l'échelonnement suivant :

Surface de stand	Nombre de cartes d'invités pour exposant
1 à 25 m ²	2 cartes d'invités gratuite
26 à 49 m ²	4 cartes d'invités gratuite
50 à 69 m ²	6 cartes d'invités gratuite
70 à 89 m ²	8 cartes d'invités gratuite
90 à 109 m ²	10 cartes d'invités gratuite
110 à 149 m ²	25 cartes d'invités gratuite
150 à 259 m ²	40 cartes d'invités gratuite
260 à 369 m ²	80 cartes d'invités gratuite
370 à 479 m ²	150 cartes d'invités gratuite

480 à 589 m ²	200 cartes d'invités gratuite
> 589 m ²	250 cartes d'invités gratuite

14.2 Cartes d'invités supplémentaires à la charge de l'exposant

Les exposants peuvent commander des cartes d'invités à remettre à la clientèle. Les cartes d'invités sont commandées sur le service center en ligne et sont disponibles sous forme électronique et imprimée. Un forfait de CHF 80.00 sera calculé pour les cartes d'invités sous forme imprimée. Ce montant inclut le retrait de 10 cartes d'invités. Toute autre carte d'invité retirée sera facturée au prix de CHF 8.00 à l'exposant. Il n'y a aucun forfait de base pour les cartes d'invités sous forme électronique. Toute autre carte d'invité retirée sera facturée au prix de CHF 8.00 à l'exposant. Les exposants ont la possibilité de télécharger les cartes d'hôtes échangées dans le centre de services en ligne après le salon.

Désignation de l'article	Prix en CHF par cartes d'invités utilisé
Cartes d'invités supplémentaires	8.00

14.3 Cartes d'invités pour les non-exposants

Les non-exposants peuvent commander des cartes d'invités à remettre à la clientèle. Les cartes d'invités sont commandées par email et sont disponibles sous forme électronique et imprimée. Un forfait de CHF 190.00 sera calculé pour les cartes d'invités sous forme imprimée. Ce montant inclut le retrait de 10 cartes d'invités. Toute autre carte d'invité retirée sera facturée au prix de CHF 19.00 à l'exposant. Il n'y a aucun forfait de base pour les cartes d'invités sous forme électronique. Toute autre carte d'invité retirée sera facturée au prix de CHF 19.00 à les non-exposant.

Désignation de l'article	Prix en CHF par cartes d'invités utilisé
Cartes d'invités pour les non-exposants	19.00

15. PACKAGE COMMUNICATION DE BASE

15.1 Répertoire électronique des exposants

L'inscription de base obligatoire au répertoire des exposants est payante. Le package communication comprend les services suivants :

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Répertoire des exposants	500.00
Répertoire des exposants Stands de restauration	150.00

ONLINE

PROFIL DE L'ENTREPRISE Nom de l'entreprise, adresse, téléphone, e-mail, site web, lien vers l'emplacement

INSCRIPTION DE MARQUE Nombre illimité d'inscriptions de marques selon l'admission (point 7.2.1)

SEGMENT DE PRODUIT Affectation aux segments de produits sélectionnés

HALLE ET NUMMERO DU STAND Indication du numéro de la halle et du stand

BOX D'OUTILS PUBLICITAIRES Signatures d'email, bannières, templates d'invitation, etc.

PRINT

NOM DE L'ENTREPRISE Entrée dans le répertoire alphabétique des exposants

DONNÉES DE CONTACT Adresse, numéro de téléphone, e-mail, lien vers le site web, hall / numéro de stand

INSCRIPTION DANS LE REPERTOIRE DES MARQUES

INSCRIPTION DANS LE REPERTOIRE DES PRODUITS

Numérique Prestations supplémentaires

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Logo dans le plan des halles	250.00

Print prestations supplémentaires

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Logo dans le répertoire alphabétique des exposants (guide du salon)	350.00
Logo dans le plan des halles (guide du salon)	350.00
Logo dans le plan des halles (affichage foire)	250.00
Annonce dans le guide du salon (page de couverture U2 ou U3)	1'700.00
Annonce dans le guide du salon (page de couverture U4)	2'000.00

16. Enlèvement des ordures/recyclage

Les déchets et ordures doivent être déposés dans les containers prévus à cet effet. Le soir précédant l'ouverture, les déchets peuvent être déposés dans les allées devant les stands. Le service de nettoyage sera chargé de l'enlèvement. Il est interdit de nettoyer les seaux de peinture dans les lavabos des toilettes. Des containers de collecte de verre sont disponibles pour le recyclage du verre usé. Une part des frais d'enlèvement des ordures/du recyclage est facturée à chaque exposant, par stand, avec la facture finale selon la pondération suivante:

Désignation de l'article	Prix forfaitaire en CHF
Enlèvement des ordures (taille de stand jusqu'à 25 m ²)	43.00
Enlèvement des ordures (taille de stand de 26 à 50 m ²)	59.00
Enlèvement des ordures (taille de stand de 51 à 100 m ²)	87.00
Enlèvement des ordures (taille de stand de 101 à 300 m ²)	153.00
Enlèvement des ordures (taille de stand 301 m ² et plus)	229.00

17. Livraisons de marchandises

Pendant la manifestation: tous les jours, une heure avant le début du salon. Les véhicules de livraison doivent avoir quitté le parc d'exposition une demi-heure avant le début du salon.

18. Clôture du salon

Il est strictement interdit de ranger le matériel des stands avant la clôture du salon.

19. Dispositions finales

Les prix indiqués ici s'entendent sans taxe sur la valeur ajoutée (sauf indication contraire). Sous réserve de modification des prix.

Le texte faisant foi est la version allemande valable au moment de l'inscription.